

Informations pour les clubs suite au colloque nationale des juges

GAF - Saison 2023/2024

Années d'âges pour les formations

- Formation juges N1 : peuvent s'inscrire les stagiaires nés en 2010 et avant
- Formation juges N2 : peuvent s'inscrire les stagiaires nés en 2009 et avant
- Formation juges N3 : peuvent s'inscrire les stagiaires nés en 2008 et avant
- Formation juges N4 : peuvent s'inscrire et passer l'examen les stagiaires ayant 18 ans révolus le jour de l'examen

Précisions formation juges N4

Attention **2 inscriptions** sont à réaliser :

- Inscription sur la pré formation régionale (site de l' IRFA)
- **ET** inscription à la FFG (site de l'INF) **avant le 15/10/2023**

Modifications brochure des programmes

Nouvelle édition : **SEPTEMBRE 2023** (version disponible dans la base documentaire de la FFG)

Les changements principaux sont :

- P.28 : ordre des éléments non respecté → - 0.50 au saut
- P.32 : matériel saut → tapis de réception 6m
- P.40 : N2 barres, 2^{ème} et 3^{ème} lignes, ajout de « sauter à l'appui actif »
- P.80 : Tic Tac considéré comme élément en avant (perf + code aménagé)
- P.185 : matériel fed B, 1 ou 2 tremplins ou « Bloc »

E carnet

Merci à TOUS les juges de vérifier sur leur espace licence que toutes les informations concernant leurs niveaux de juge et leurs recyclages soient bien à jour

➔ Si l'espace licence n'est pas à jour, merci de le signaler à Stéphanie DELBECQ le plus rapidement possible.

En effet, à partir de cette saison, les juges vont devoir être engagés (comme les gyms). Si l'examen n'est pas inscrit, le juge ne pourra pas être convoqué.

Le E carnet sera rempli automatiquement à l'issu de chaque compétition.